

1939-1945



LIVRE D'OR

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

DE LOIR-ET-CHER

LIVRE D'OR

de

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

de

LOIR-ET-CHER

CÉRÉMONIE DU 1^{ER} JUIN 1947 A BLOIS
A LA MÉMOIRE DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT DE LOIR-ET-CHER
Morts pour la France

A 14 h. 30 les personnalités, les familles des disparus, les membres de l'enseignement, les élèves des écoles et le public pénètrent dans la salle des États Généraux du Château.

Parmi les personnalités figurent notamment M. Poggioli, Préfet de Loir-et-Cher, M. Paul-Boncour, ancien Président du Conseil, Conseiller de la République, M. Burlot, Député, M. le Docteur Massacré, Président du Conseil Général, M. Ruche, Maire de Blois, MM. Beaujannot, le Docteur Chevallier, Cortambert, Garnier, Gigaud, Conseillers Généraux, M. le Président du Tribunal Civil de Blois, MM. les Chefs de Services départementaux...

M. Désiré, Inspecteur d'Académie, est accompagné de Mlle l'Inspectrice et de MM. les Inspecteurs de l'Enseignement du Premier degré et des Chefs des grands Etablissements d'Enseignement du Loir-et-Cher. De nombreux Professeurs et Instituteurs se pressent dans la salle.

La chorale des Ecoles Normales, sous la direction de M. Pierre Moreau, interprète « La complainte du partisan » et M. Ruche, Maire de Blois, prend la parole. Il déclare que les membres de l'Enseignement ont payé un lourd tribut à la Patrie au cours de la guerre 1939-1945 comme au cours de la guerre 1914-1918. Et il affirme que les instituteurs n'ont pas failli à leur devoir de républicains, d'éducateurs et de Français.

M. Delanoue parle au nom de la Fédération de l'Education Nationale ; il salue avec fierté et émotion la mémoire des morts. Il exalte leur patriotisme et affirme que le meilleur moyen d'être fidèle à leur mémoire c'est de continuer leur œuvre.

Mlle Charrier dit ensuite « La ballade de celui qui chanta dans les supplices » d'Aragon et M. Désiré, Inspecteur d'Académie prend la parole pour affirmer qu'il était bon de rendre aux Universitaires français la justice à laquelle ils ont droit. Il s'est trouvé aux mauvais jours des Français pour les rendre responsables de la défaite. Or les professeurs et les instituteurs de Loir-et-Cher comme de toute la France ont versé leur sang sur le front comme dans le maquis et beaucoup sont restés dans les camps d'extermination allemands. M. Désiré termine en déclarant que la tâche de l'école sera rude mais qu'elle n'y faillira pas.

M. Poggioli, Préfet de Loir-et-Cher, tient ensuite à rendre hommage au mérite et à la grandeur du sacrifice des disparus. Il affirme la gratitude de la Nation envers leurs parents, leurs veuves et leurs enfants. Il demande à leurs camarades d'enseigner aux jeunes ce que nous ont appris ces héros.

Après l'allocution de M. le Préfet, M. Désiré, Inspecteur d'Académie appelle les noms des disparus. C'est là un instant

très émouvant et très douloureux. L'assistance observe la minute de silence et se recueille. Un clairon sonne « Aux Morts » et la Chorale des Ecoles Normales chante « La Marseillaise ». Puis la foule quitte la salle et un cortège se forme.

Ce cortège gagne l'Ecole Normale de garçons, puis l'Ecole Normale d'institutrices où sont dévoilées et fleuries dans un silence recueilli des plaques à la mémoire des anciens et anciennes élèves. Des cérémonies identiques se déroulent ensuite dans le recueillement à l'école de garçons de la rue des Ecoles où enseigna Paul Berthereau et au lycée de Blois où enseignèrent René Greuin, Yves Jahan, Emile Laurens, Charles Lavediau et Jean Marseilhan.

La mémoire des autres disparus du département a également été honorée au cours de cérémonies locales qui revêtirent toutes un caractère très émouvant.

Discours de M. RUCHE

Maire de Blois

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Délégué du Syndicat National,
Mesdames, Messieurs.

C'est un honneur pour le Maire de Blois, pour l'ancien instituteur laïque que je suis, pour l'interné politique que je fus, d'associer la Municipalité et la population à cette manifestation de reconnaissance envers les morts et d'affection envers leurs familles.

Aussi, je remercie M. l'Inspecteur d'Académie qui, en accord avec le Syndicat des Institutrices et des Instituteurs du Loir-et-Cher, a pris l'initiative de cette cérémonie.

Comme au cours de la guerre 1914-1918, les instituteurs du Loir-et-Cher et de toute la France ont payé un lourd tribut de

1939 à 1945 parce qu'ils étaient presque toujours mobilisés dans l'infanterie et parce que, dans la clandestinité, ils ont participé souvent avec tout leur cœur, avec toute leur foi patriotique aux groupes de résistance de leur milieu.

Je ne veux pas dire qu'ils ont fait plus que d'autres, mais ils ont été souvent l'âme de ces organisations. Ils n'avaient peut-être pas à cela un mérite exceptionnel : tout les portait à adopter cette ligne de conduite : leur origine populaire, leur formation et surtout leur amour de la Patrie, leur foi dans cette République que leurs anciens avaient fondée et que les plus jeunes voulaient défendre et sauver des entreprises de tous ceux qui pensaient profiter de la défaite et de la botte de l'occupant pour étouffer les aspirations démocratiques du peuple de France.

Les Allemands ne s'y sont pas trompés. Tous ceux des nôtres qui ont subi un interrogatoire de la Gestapo savent avec quelle haine, avec quel mépris, ils répétaient après leur prisonnier le mot : instituteur ! et comment l'interprète le traduisait rageusement pour ceux qui n'avaient pas compris : lehrer !

Dès 1940, le Syndicat National des Instituteurs, sous l'inspiration de Georges Lapierre, mort en Allemagne, avait organisé dans toute la France un réseau serré de résistants. Il avait dans chaque département un délégué : le secrétaire ou l'ancien secrétaire et dans chaque commune un représentant sûr et discret : l'instituteur. Le 2 mars 1943, à la même heure, 20 étaient arrêtés à travers le pays. Quatre furent libérés le même jour : 21 juillet. Des 16 autres déportés en Allemagne, un seul est revenu et je veux ici saluer la mémoire de Georges Lapierre, de René Paty, notre compatriote de Montrieux, de Ballon, de Tours, de Mille Cormier, d'Orléans, de Marius Caillard, de Neuvy, arrêté plus tard pour une autre action, et de tant d'autres !

Il ne m'appartient pas de retracer la carrière de nos morts (M. l'Inspecteur d'Académie le fera tout à l'heure). Je veux cependant évoquer particulièrement la mémoire de mon prédécesseur à la Mairie, M. Laurens, qui fut professeur au collège

de Blois et dont le nom figure sur la plaque apposée au Lycée. Il avait fait toute la campagne de 1914-1918, comme sergent avec le 313^e d'Infanterie de Blois. Elu député en 1935, réélu en 1936, il fut sous-secrétaire d'Etat en 1938. Il fut appelé à la mairie de Blois dans l'hiver 1938-39 pour remplacer le Docteur Olivier. Dans les jours sombres de juin 1940, il conseillait aux habitants de Blois de rester, pensant que la ville, ville ouverte, ne serait pas bombardée. Le dimanche 16 juin, une des premières bombes d'avion tombant sur la ville écrasait sa maison de la rue Robert-Houdin faisant quatre victimes. M. Laurens, grièvement blessé, mourait vers 10 heures dans la gare du tramway électrique où on l'avait transporté. Il laissait une veuve, professeur à notre collège, et un fils. Il repose maintenant dans le cimetière de la ville, mort au poste où l'avait placé la confiance de ses concitoyens.

Je veux aussi saluer la mémoire d'un instituteur de Blois : Paul Berthereau dont toute la carrière se déroula dans deux écoles de la ville : rue Ronceraie et rue des Ecoles et qui fut militant du Syndicat National.

Arrêté le 8 mars 1944, à 6 heures du matin, dans sa maison cernée, il fut successivement interné à Blois, à Orléans, à Compiègne. Le 12 mai, il fait partie d'un convoi partant pour l'Allemagne. Buchenwald, Dora sont les étapes de son calvaire. Il travaille dans une usine souterraine de V-1. Sa robuste constitution lui permet de résister jusqu'à la veille de la libération. En avril 1945, à l'approche des Américains, son camp est évacué, il fait partie d'un convoi : convoi de la mort. Il succombe près d'Orianenbourg le 11 avril 1945 ; le camp est libéré 10 jours après, le 21 avril. Il laissait une veuve et trois jeunes enfants élèves de nos écoles.

Je vous demande d'unir dans la même pensée d'affection et de reconnaissance tous nos morts : les soldats en uniforme, les combattants volontaires du maquis, les déportés morts dans d'atroces souffrances, les victimes du peloton d'exécution.

Au nom de la Municipalité, je salue leurs familles et j'accepte

pieusement la garde des plaques apposées dans les écoles. Elles diront aux générations futures de maîtres et d'élèves que les institutrices, les instituteurs et les professeurs du Loir-et-Cher n'ont pas failli à leur devoir d'éducateurs, de républicains, de Français !

Discours de M. DELANOUE au nom de la Fédération de l'Education Nationale

C'est avec émotion et avec la plus grande fierté que je viens ici saluer, au nom du Syndicat National des Instituteurs et de la Fédération de l'Education Nationale, la mémoire des membres de l'Enseignement de Loir-et-Cher tués, morts dans les camps de prisonniers et de concentration, fusillés, disparus.

Avec émotion, car ces camarades furent des amis d'hier que nous avons connus dans les réunions syndicales ; leurs noms évoquent le souvenir des luttes communes d'avant-guerre, des fraternelles réunions corporatives où nous aimions nous retrouver.

Avec fierté, car leurs sacrifices honorent l'Université Française.

Le Loir-et-Cher est l'un des départements qui a fourni le plus grand nombre de militants dans la période dure et héroïque que nous avons connue et particulièrement pendant la sombre nuit de l'occupation.

Souvenez-vous ! la marée nazie déferlait à travers la France ; avec d'autant plus de facilité que le chemin lui avait été préparé par ceux qui avaient désarmé moralement et matériellement notre pays. La colère et la rage nous étreignaient, mais des hommes résistaient ; souvent c'étaient des instituteurs et professeurs, officiers de réserve qui étaient à la tête des derniers îlots de résistance malgré tant de défaillances dans les milieux dirigeants ; c'était en particulier de nombreux officiers instituteurs et

membres de l'enseignement qui restèrent avec leurs hommes dans la ligne Maginot et qui firent, ensuite plusieurs années de captivité.

Ils démontraient dès ce moment dans les faits que « l'École laïque » n'était pas cette école de scepticisme qu'on voulait bien dire dans certains journaux de 1939 et de 1940. Ils prouvaient par la vertu de l'exemple vivant ce qu'était notre morale laïque. Ils allaient avoir l'occasion de le manifester encore plus nettement par la suite.

Un Gouvernement au service de l'étranger s'installait à Vichy, notre peuple était accablé par la force nazie qui semblait irrésistible ; les chars, les engins motorisés traversaient nos villes et nos campagnes, les avions à croix noire sillonnaient notre ciel, les troupes allemandes s'installaient dans nos riantes vallées, les officiers de la Wehrmacht festoyaient dans nos châteaux du Val de Loire. Mais des hommes, et en particulier de nombreux membres de l'Enseignement, dès cette époque prenaient leurs dispositions et commençaient le combat patriotique.

Il n'y a rien à faire, proclamaient certains devant ces moyens matériels qui semblaient prodigieux. La victoire allemande est un fait ! il faut se résigner. Mais des hommes comme Bisault, Berthereau, Jahan, prenaient contact avec leurs camarades, renouaient les premiers fils de ces maillons sans cesse défaits par la répression et sans cesse reconstitués, qui allaient devenir la trame de la grande organisation de la résistance française. Avec le développement de la lutte la France serait cette France exploitée, opprimée, dont devait ainsi parler le poète Aragon :

J'écris dans un pays dévasté par la peste,
Qui semble un cauchemar attardé de Goya,

Un pays, en tous sens parcouru d'escogriffes,
A coups de fouet chassant le bétail devant eux...
Un pays disputé par l'ongle et par la griffe,
Sous le ciel sans pitié des jours calamiteux !

J'écris dans ce pays que le sang défigure,
Qui n'est plus qu'un monceau de douleurs et de plaies,
Une halle à tous vents que la grêle inaugure,
Une ruine où la mort s'exerce aux osselets...

J'écris dans ce pays que les bouchers écorchent,
Et dont je vois les nerfs, les entrailles, les os...
Et dont je vois les bois brûler comme des torches,
Et, sur des blés en feu, la fuite des oiseaux...

Mais la France était le pays des hommes et des femmes héroïques.

Je suis fier, au nom de la Fédération de l'Education Nationale, de saluer l'action menée par les instituteurs et professeurs patriotes du Loir-et-Cher tombés dans le combat clandestin qui ont été à l'avant-garde des instituteurs Français.

C'est dès septembre 1940 que quelques-uns d'entre eux décidaient de s'organiser, imprimaient des tracts par des moyens de fortune, faisaient circuler les premières publications clandestines ; ils prenaient contact avec un militant qui depuis a été fusillé : le Commandant Rebierre, dit « Pierrot », qui devait par la suite devenir le premier organisateur des Francs-Tireurs et Partisans de France, et cela dans les derniers mois de 1940.

Alors que certaines consignes d'attentisme étaient prodiguées, ces instituteurs avec les paysans et ouvriers du Loir-et-Cher, commençaient à lutter. Ils prenaient l'initiative d'un regroupement, non seulement sur le terrain de la résistance, mais aussi sur le terrain Universitaire.

Sur l'énergique impulsion d'hommes comme Berthereau, Bisault et Masson, 300 instituteurs allaient recevoir un des premiers journaux syndicaux des instituteurs français, le bulletin « Ecole et Libération ».

Répondant à l'appel du bureau clandestin de la C. G. T., Berthereau reconstituait pendant ce temps, l'Union des Syndicats Ouvriers du Loir-et-Cher.

Bisault allait se consacrer plus particulièrement à la lutte armée, à l'organisation des Francs-Tireurs et Partisans de la Vallée du Cher, auxquels, nombreux, allaient répondre les paysans.

Si la voie ferrée Tours-Vierzon fut souvent embouteillée par suite de déraillements, si les pylônes de haute-tension sautèrent, ce fut en grande partie à l'énergique impulsion de notre camarade Bisault que j'associe dans le même souvenir avec un jeune paysan, le Colonel André, tué à peu près au même moment.

Les instituteurs du Loir-et-Cher furent de ceux qui diffusèrent en grande quantité ce tract proclamant fièrement, en s'adressant à la Jeunesse Universitaire « Nous ne partirons pas ».

« ... Il ne s'agit nullement de travail en Allemagne. Il s'agit « de déportation pure et simple. Et les membres de l'enseignement sont particulièrement visés parce qu'ils sont particulièrement dangereux à cause de leur influence sur les jeunes, à cause de leur libre esprit critique, à cause de leurs connaissances militaires et de leur aptitude au commandement.

« C'est sans vain orgueil que nous nous savons capables « d'être des chefs. L'armée hitlérienne et la Gestapo suent la peur. Les traîtres de Paris et de Vichy aussi.

« Nous sommes au pied du mur, il faut choisir. Ou bien « accepter comme les bœufs en marche vers l'abattoir la déportation avec toutes ses conséquences dans une Allemagne ruinée en proie à des bombardements terrifiants, en proie à une répression dépassant en férocité tout ce qu'on peut imaginer, « bientôt assiégée et affamée avec des millions d'être désarmés, « sur son territoire...

« Ou bien dire Non ! Nous n'acceptons pas la déportation.

« Notre Travail, Notre Famille, notre Patrie sont en France.

« Dans les villes nous mènerons notre action en accord avec « les organisations ouvrières, les hauts fonctionnaires, les parents d'élèves, nos grands élèves même qui, sous toutes les « formes possibles, manifesteront leur solidarité avec leurs maîtres. Dans les villages, c'est autour de l'instituteur menacé de

« déportation, souvent secrétaire de mairie, animateur de sociétés sportives, de coopératives, etc... que se rassembleront « paysans, petits commerçants, tous les anciens élèves de l'école « laïque en des manifestations d'unanimité patriotique. Des délégations seront envoyées aux autorités académiques et administratives ; cette action se fera en accord avec les organisations de résistance : Comités de Front National, Comité de Libération, etc... On veut nous envoyer en Allemagne parce « que notre aptitude au commandement et nos connaissances « militaires semblent dangereuses, eh bien, ces connaissances « militaires, cette aptitude au commandement, nous les mettrons « au service de la nation.

« Ceux qui veulent se battre immédiatement rejoindront les « groupements de francs-tireurs, de partisans ou groupes francs « des organisations de résistance. Les autres se joindront à « l'immense armée des réfractaires qu'ils encadreront partout où « ils se trouvent, dans les villes, dans les campagnes, dans les « banlieues. Mais avant de quitter nos classes, s'il nous faut les « quitter, faisons connaître bien haut notre action pour qu'elle « en ait plus de force. Que des dizaines de lettres touchent nos « parents, nos amis, nos connaissances, ceux sur qui nous avons « de l'influence. *Que nos dernières classes soient de vibrantes « leçons de courage et de patriotisme comme celle de M. Hamel.* « Nous ne partirons pas en Allemagne.

« Maîtres de la culture française, nous serons dignes de la « confiance que nous a toujours accordée le peuple français. « Nous démontrerons que nous sommes encore l'élite, que les « mots de Courage et Patrie n'étaient pas de vains mots en nos « bouches. Nous avons lutté par la parole, nous lutterons par « l'exemple.

« Maîtres de l'Université, professeurs du second degré et du « technique, instituteurs, nous resterons dans notre France pour « lui redonner son indépendance, sa liberté, sa grandeur « humaine. *Vive la Résistance !* »

Voilà comment s'exprimaient les instituteurs et professeurs patriotes.

Les adversaires de l'Ecole laïque proclamaient que le corps des éducateurs français formait des générations sans allant, sans conviction, que nos écoles normales avaient perdu le sens du patriotisme. Si des défections se sont produites, ce n'est pas dans le corps des Universitaires, à quelques rares exceptions près, qu'il faut aller les chercher.

Les héros que nous pleurons, ont travaillé jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice suprême à consolider le prestige des éducateurs et leur exemple constitue la plus belle leçon que nous puissions maintenant évoquer devant les écoliers.

C'est grâce à eux que nous avons vu luire l'aurore de la libération, que nous pouvons retrouver la douceur de la vie, la fraîcheur des matins, la confiance en l'avenir.

Ce qui a fait leur force et leur conviction c'est qu'en toute circonstance, ils se sont souvenus qu'ils étaient issus du peuple, qu'ils étaient au service du peuple.

C'est en effet des hommes du peuple et particulièrement la classe ouvrière qui, dans leur masse — suivant l'expression de l'écrivain catholique François Mauriac — sont restés fidèles à la France profanée, ont maintenu l'honneur français malgré tant de défaillances.

C'étaient des hommes du peuple qui dans l'enfer et l'horreur des camps de concentration, étaient un modèle d'exemple et de courage, supportaient stoïquement les sacrifices et rêvaient à ce que seraient ces lendemains plus heureux pour les écoliers qu'ils avaient formés si eux ne pouvaient revenir, tués en déportation.

Si nous pleurons ces morts, ces disparus, ces fusillés, nous savons que le meilleur moyen d'être fidèles à leur mémoire, c'est de continuer leur œuvre.

C'est en militant, en camarade de combat de plusieurs d'entre eux, que je parle aujourd'hui. Leur sacrifice, les souffrances, les

tortures, ne doivent pas être pour nous seulement l'objet de commémorations solennelles, leur exemple est notre raison d'être de vivre et de lutter.

Je vous salue, ma France, arrachée aux fantômes !
O rendue à la paix ! Vaisseau sauvé des eaux...
Pays qui chante : Orléans, Beaugency, Vendôme !
Cloches, cloches, sonnez l'angélus des oiseaux !

Je vous salue, ma France, aux yeux de tourterelle,
Jamais trop mon tourment, mon amour jamais trop !
Ma France, mon ancienne et nouvelle querelle,
Sol semé de héros, ciel plein de passereaux...

Sans doute depuis cette période héroïque, avons-nous connu beaucoup de déceptions ; la France actuelle n'est pas celle dont nous avions rêvé. Le combat d'hier continue, sous des formes nouvelles. L'immoralité aujourd'hui n'est souvent que la continuation de la servilité d'hier. Alors que l'action patriotique se traduit par le travail et le courage dans la reconstruction de notre pays, nous n'avons pas le droit de désespérer. Nous nous efforcerons de construire cette France plus forte, plus solide et plus heureuse pour laquelle nos camarades sont morts.

Nous le ferons en nous associant plus étroitement aux travailleurs des villes et des champs pour développer notre production, être maîtres de notre indépendance économique sans laquelle il n'est pas de véritable indépendance nationale.

Nous le ferons en essayant de conquérir sur le terrain social, dans notre Administration, dans notre Université, sans cesse plus de liberté et d'esprit d'initiative et en nous montrant dignes de cette liberté et de cet esprit d'initiative.

Nous le ferons en travaillant à arracher la France travailleuse aux servitudes qui pèsent encore sur elle.

Nous le ferons en développant notre Ecole, notre Université

pour qu'elles soient sans cesse plus prospères, pour que notre enseignement soit sans cesse plus imprégné de cet esprit rationnel et audacieux qui fait les hommes forts.

Nous voulons, en effet, selon la parole et l'exemple du grand savant et du grand patriote Paul Langevin, associer toujours plus étroitement la pensée à l'action.

Les jeunes brutes hitlériennes qui massacraient les patriotes, déportaient les juifs, séparaient les enfants de leurs mères, brûlaient Oradour et Maillé avec leurs habitants, avaient mis la science, la technique, l'action au service d'une pensée aveugle et fanatique. Nous voulons certes exalter l'action, ne pas nous confiner dans une pensée méditative et repliée sur elle-même mais en subordonnant cette action à la raison et au sens critique.

Nous serons ainsi les continuateurs de tous ceux qui, au cours des siècles ont lutté pour faire progresser la connaissance et la maîtrise des hommes par rapport aux forces naturelles et aussi par rapport aux forces sociales.

Ainsi voulons-nous, en cette commémoration, célébrer ceux des nôtres qui ont combattu pour les droits de l'esprit et la liberté de la France et sont morts en combattant.

Discours de M. DÉSIRÉ Inspecteur d'Académie

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'organisation de cette cérémonie, en particulier M. le Préfet et MM. les Conseillers Généraux ainsi que la Municipalité de Blois. Je tiens aussi à dire notre émotion des nombreuses marques de sympathie que nous avons reçues et spécialement de vous voir aujourd'hui réunis si nombreux dans ces circonstances douloureuses.

C'est au nom de l'Université tout entière que je viens rendre à nos morts l'hommage de notre gratitude.

Nous avons pensé qu'il était bon, puisqu'aux mauvais jours il s'est trouvé des Français pour accuser de la Défaite des Universitaires français, de leur rendre la justice à laquelle ils ont droit. Les professeurs et les instituteurs de Loir-et-Cher, comme de toute la France, ont versé leur sang sur le front comme dans les maquis, beaucoup sont restés dans les camps d'extermination nazis. De même qu'ils avaient l'habitude de montrer à leurs élèves le chemin à suivre pour devenir des hommes, ils ont voulu leur enseigner celui de l'héroïsme et souvent les y conduire, prouvant par là que leurs sentiments pacifistes n'étaient qu'une forme supérieure de patriotisme.



Aujourd'hui le département entier célèbre le souvenir de ses universitaires et nous irons en sortant d'ici inaugurer deux plaques commémorant les anciens élèves de nos deux écoles normales départementales. D'autre part, dans les communes qui ont vu disparaître des maîtres dans la tourmente, des plaques seront apposées, ou l'ont déjà été, dans les classes où ils exerçaient. La Ville de Blois a perdu pour sa part un instituteur et cinq fonctionnaires du Collège Augustin-Thierry. En quittant les Ecoles Normales nous irons mettre à jour les plaques qui perpétueront le souvenir de leur sacrifice.

Berthereau Paul, né en 1911, était instituteur à l'Ecole de garçons de la rue des Ecoles. Mobilisé pendant la guerre 1939-40 comme lieutenant, il mérita la citation qui suit et se passe de commentaire : « *Magnifique officier, a fait preuve au cours des combats des 7 et 8 juin d'un absolu mépris du danger. Dans un secteur soumis aux feux violents des mitrailleuses ennemies et sous les bombardements intenses de l'aviation a toujours su par son exemple maintenir sur ses positions sa compagnie qui par deux fois a rompu par ses contre-attaques les menaces d'encerclement* » (croix de guerre avec palme). Sa vie de résistant

vous a été dite par M. le Maire et M. Delanoue. C'était un bon maître dont l'enseignement varié et intéressant donnait d'excellents résultats.

Greuin René avait 20 ans en 1944 et était répétiteur au Collège, tout en faisant son droit. Aux vacances, il partit dans le Loiret, chez son oncle, entra dans un maquis et participa à des coups de main. Le 14 août, le village était encerclé par les Allemands qui fusillèrent 24 personnes dont Greuin, son cousin et un de ses oncles.

Jahan Yves, né en 1908, était professeur de 6^e au Collège et militait au parti communiste... ce qui lui valut d'être muté d'office en mars 1941 au Collège de Compiègne : nous le considérons comme n'ayant pas cessé d'appartenir de cœur à notre Collège. Il fut arrêté à Compiègne, déporté et mourut peu après. Excellent professeur, très original, il avait la meilleure influence sur les enfants, sans jamais prononcer de punitions.

Laurens Emile, né en 1884, a en réalité quitté le Collège en 1935 pour nous représenter au Parlement, mais l'Université et le Collège lui étaient restés chers. C'était un professeur tout à fait remarquable, unanimement regretté.

Lavediau Charles, né en 1906, était professeur d'Education Physique et fut mobilisé dans l'aviation pendant la période 1939-40. Il participa ensuite aux premiers parachutages en Sologne, fut arrêté et mourut en déportation. Il était aussi agréable collègue que bon maître.

Marseilhan Jean, né en 1897, était professeur de lettres en première. Il fit l'autre guerre, fut cité trois fois et reçut la Croix de Guerre. De nouveau mobilisé en 1939 comme lieutenant au 405^e pionniers, il mourut en juin 1940 près de Saverne, à la suite d'une blessure à la cuisse. C'était un excellent professeur, très original, au tempérament artistique et finement littéraire.



J'ai déjà eu l'occasion de parler des morts de Vendôme et d'Onzain. Le souvenir des autres sera rappelé dans leurs communes au cours des mois qui vont suivre. Cependant, je voudrais revenir, non sur la vie, mais sur les circonstances de la mort de Mme Chollet, ancienne élève de l'Ecole Normale de Blois, Institutrice à Vendôme. En voici le témoignage d'une de ses compagnes de captivité à Ravensbrück :

« Le 23 février 1945, Yvonne Chollet mourait, martyrisée. Je vis son pauvre corps tuméfié, raidi dans la suprême lutte, chargé sur l'horrible charrette à bras qui transportait plusieurs fois par jour les malheureuses dépouilles, à nu, sous nos yeux, jusqu'aux crématoires.

La veille encore, dans nos rangs, Yvonne Chollet, à l'appel, loin de nos immondes gardiennes et pour ranimer nos cœurs et nos espoirs, chantait pour nous, ses compagnes, les accents vibrants de « Sambre-et-Meuse » et du « Chant du Départ »... son dernier message. »

En souvenir de ses derniers moments, la chorale interprétera tout à l'heure, à l'Ecole Normale d'Institutrices, le Chant du Départ.



Je voudrais que toutes les familles de ces héros, dont la douleur est immense, trouvent quelque consolation dans notre sympathie car nous souffrons aussi de penser que pour que la France survive il faut que, périodiquement, ses meilleurs enfants meurent. Et je pense que notre gratitude doit leur unir ceux qui, plus chanceux, sont revenus après avoir vaillamment servi leur pays, au front ou dans la Résistance. Parmi ceux-là, nombreux étaient les universitaires de tous grades.

Envers les artisans de la victoire finale, surtout envers ceux qui l'ont payée de leur sang, notre dette est immense et pas seulement de louange. Nous sommes comptables devant eux du pré-

sent et de l'avenir du pays. Leur sacrifice n'a pas suffi à le sauver : ils nous ont tracé la voie. Nous avons à régénérer une jeunesse à qui la vie de ces dernières années a donné bien des exemples pernicious. La tâche de l'Ecole sera rude, mais elle n'y faillira pas.

Extrait du discours de M. POGGIOLI
Préfet de Loir-et-Cher

M. Poggioli. Préfet de Loir-et-Cher, tient à rendre hommage au mérite et à la grandeur du sacrifice des disparus. « Leur mérite, dit-il. maîtres et professeurs, il fut également le vôtre : c'est celui d'avoir embrassé une carrière à la fois si noble et si amère. »

Puis, après avoir fait l'éloge des membres de l'enseignement, il poursuit : « Héroïques, ils l'ont été au moment où tout paraissait perdu, au moment où des sacrifices nouveaux semblaient

inutiles. Quand ils ont délibérément accepté de lutter contre un ennemi implacable et qui paraissait invincible, ces principes, dont ils avaient prêché le respect, ils continuèrent à les respecter eux-mêmes bien qu'il y eut à courir les grands risques que vous connaissez. Alors commença la grande épreuve ; les salles de classe devinrent des foyers de résistance tandis que les Universités devenaient elles-mêmes des états-majors de cette résistance. Mais le martyrologe était ouvert. C'est celui de ceux dont nous célébrons la mémoire, qui, pendant 5 années luttèrent malgré Vichy et malgré l'Allemand ; c'est celui de ceux qui continuèrent à enseigner le respect de la morale et la force du droit et qui consentirent le sacrifice suprême. Au nom du Gouvernement, à leurs parents, à leurs veuves, à leurs enfants, à tous ceux et à toutes celles qui sont de la même lignée, la gratitude de la Nation. A vous, leurs camarades, je dis la confiance que la République vous garde. Enseignez aux jeunes ce que nous ont appris nos héros : dites-leur que la France sera ce que nous la ferons ; qu'elle sera généreuse et forte parce que nous la voulons ainsi, pour nous Français et pour l'Humanité ».





Paul BARRAT

Instituteur à Saint-Aignan-sur-Cher

1915-1940

Né à Vicq-sur-Nahon (Indre) le 7 janvier 1915, il fut élève de l'Ecole primaire de Saint-Aignan-sur-Cher. Ses parents de condition très modeste (son père est un grand mutilé de la guerre 1914-1918, amputé d'une jambe en 1916 à Verdun) l'envoient à l'Ecole primaire supérieure de Saint-Aignan. Il est reçu à l'Ecole normale d'instituteurs de Blois en 1933. Sorti de l'Ecole

normale en 1936, il est nommé pour 15 jours instituteur à Boisseau du 1^{er} au 15 octobre. Appelé au service militaire il est affecté au 5^e Régiment du Génie à Toul. Il est libéré en octobre 1938 avec le grade de sergent.

Il est alors nommé dans son pays à Saint-Aignan d'octobre 1938 à mars 1939. Il fait partie des classes rappelées à cette époque (à la suite de l'occupation de la Tchéco-Slovaquie par Hitler). La guerre le trouve à Toul où il participe au ravitaillement en munitions de la ligne Maginot.

Une paratyphoïde contractée au début de la guerre, le laisse affaibli et en juin 1940 il est à l'hôpital de Toul. Il est alors évacué et se trouve sur les routes de France sans soins. On l'admet enfin à l'hôpital de Riom (Puy-de-Dôme) où il a le temps d'assister au défilé des blindés allemands près de l'hôpital. Il meurt à Riom le 22 juin 1940. Son corps a été inhumé à Saint-Aignan où il enseigna quelques mois et où il fit ses études primaires.

Paul Barrat a laissé auprès de ses professeurs un excellent souvenir d'élève tenace, laborieux, voulant à tout prix réussir. Ses camarades se plaisaient en sa compagnie. Gai, jovial, conciliant, son souvenir est toujours vivant parmi ses anciens camarades de cette promotion 1933-1936 si durement touchée par cette guerre puisque trois de ses élèves sont tombés pour défendre la Patrie.





Pierre BARRAULT

Instituteur à Villexanton

1922-1945

Pierre Barrault est né le 31 juillet 1922 à Ozoir-le-Breuil dans l'Eure-et-Loir.

De 1935 à 1939, il suit les classes du Cours Complémentaire de Châteauneuf-sur-Loire, dans le Loiret. Il était là-bas très estimé de ses maîtres et de ses camarades.

Désireux de se rapprocher de son frère qui habite le département, il se présente à l'École Normale de Blois en 1939 où il entre dans un très bon rang. Il s'y fait tout de suite d'excellents camarades. Esprit clair, précis, il sait aussi se montrer très enjoué. Elève travailleur, il fera preuve durant les trois années d'École Normale d'une très grande application. Devenu major de promotion au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 1939-40, il le restera jusqu'à la fin de son séjour à l'école.

Il suit durant l'année 1941-42 différents stages de formation professionnelle : dans diverses écoles du département, à l'Institut de formation professionnelle d'Orléans, à l'École d'agriculture du Chesnoy. Au cours de ces stages, maîtres et professeurs s'accordent à lui reconnaître une excellente aptitude à l'enseignement et une grande conscience professionnelle.

Il est nommé en octobre 1942 stagiaire chargé de l'école de Villexanton. Dans cette école mixte difficile à conduire, il révèle ses indéniables qualités d'éducateur. Souriant et plein d'espoir dans l'avenir, il conserve au milieu des difficultés inhérentes aux années troublées dans lesquelles il vit, tout son calme.

C'est au début du mois de juin 1943 qu'il reçoit l'ordre de partir pour l'Allemagne pour le compte du S. T. O. Ne pouvant escompter un asile sûr, il ne put se soustraire à ce départ.

Les lettres d'Allemagne montrent que, malgré la différence radicale de genre de vie auquel il est soumis (il travaillait à Berlin dans une serrurerie, puis dans une chaufferie), il conserve l'optimisme et la confiance en la vie qui l'avaient jusque-là caractérisé.

Alors qu'il espérait une libération prochaine, il est tué à la fin d'avril 1945, à la sortie d'un abri, d'une balle de mitrailleuse.



Paul BERTHEREAU
Instituteur à Blois
1911-1945

Paul Berthereau est né le 25 janvier 1911 à Fréteval. Il fit ses études à l'École primaire supérieure d'Onzain puis à l'École normale de Blois. Il fut nommé instituteur à Blois en octobre 1931.

C'est à Blois qu'il donne dès la vingtième année toute la mesure de sa forte personnalité. Ce fut un instituteur méthodique, réfléchi, pénétrant. Mais ce fut aussi un citoyen. Le léger sourire qui flottait le plus souvent sur ses lèvres traduisait l'optimisme foncier de son esprit et la confiance inébranlable de sa raison dans la destinée humaine. Mais son jugement sûr discernait cependant clairement les convulsions terribles qui allaient secouer le monde. Le danger de guerre reconnu, le péril fasciste délimité, il se refusa

à être spectateur et se lança dans la mêlée de toute son énergie. Il lutta pour l'unité syndicale des ouvriers et des instituteurs. Ces derniers firent de lui à 26 ans leur secrétaire général. Il fut en Loir-et-Cher le promoteur et l'animateur du « Front Populaire ». Son excellent talent d'orateur, l'élan de sa conviction, sa finesse d'esprit et sa largeur de vues, son intelligence précocement mûre et naturellement clairvoyante, lui assurèrent vite la déférence des plus chevronnés et la sympathie de tous.

La guerre venue, ce citoyen fut aussi un patriote. Il rejoignit comme lieutenant le 23^e Régiment de Marche des volontaires étrangers, espagnols réfugiés pour la plupart. Il participa aux combats de Juin 1940 et se vit décerner la Croix de guerre avec palme.

L'armistice fit de lui un civil, non un démobilisé. Ardemment, résolument, il prit ses risques. Il assuma le Secrétariat du Syndicat départemental clandestin des Instituteurs et de l'Union départementale de la C. G. T. Il anima le Front National et l'organisation des Francs-Tireurs et Partisans de Loir-et-Cher en payant constamment de sa personne. Mais, hélas ! à l'aube du 8 mars 1944, quelques jours après la naissance de son troisième enfant, Paul Berthereau était arrêté et partait pour son tragique destin, dont les étapes ont nom les prisons de Blois et d'Orléans, le camp de Compiègne, Buchenwald et le tristement célèbre Ellersich, camp satellite de Dora. Le 4 avril 1945, le camp fut évacué par train, un train surchargé de déportés, sans ravitaillement. Le 14 avril, Berthereau fut descendu sur un brancard près d'Oranienburg, lucide mais très affaibli. La médaille de la Résistance lui a été décernée à titre posthume le 17 mai 1946.

Si vivre, c'est penser et agir et penser pour agir, Paul Berthereau a intensément vécu. Mû au sortir de l'adolescence par des idées généreuses, il choisit d'être homme de parti, sans pour autant, être jamais un partisan. Cet instituteur à la robuste silhouette, aux traits calmes et à la conviction indomptable, fait honneur à sa profession car il fut un citoyen, un patriote, un homme.



Marcel BISAULT

Instituteur à Saint-Georges-sur-Cher

1901-1944

Marcel Bisault est né le 16 octobre 1901, à Bourré. Il fut élève de l'Ecole primaire supérieure de Saint-Aignan et de l'Ecole Normale de Blois. L'administration l'affecta comme instituteur à Selles-sur-Cher, Montoire, La Ville-aux-Clercs puis à la direction de Saint-Georges-sur-Cher en 1938. Partout, il s'avéra instituteur d'élite.

D'une nature généreuse, lucide et décidée, il prit vite conscience des durs problèmes qui se posaient aux plus déshérités d'entre les hommes et alors il ne put demeurer en repos. Vite il s'imposa dans le monde syndical par sa clairvoyance, son allant et sa jovialité. Il savait coordonner les enthousiasmes, susciter et souder les bonnes volontés, entraîner les hommes.

Par la suite il joua d'emblée un rôle décisif dans le syndicat unifié des instituteurs. Ses idées y étaient parfois combattues, non sa personne, tant sa sincérité et son esprit d'abnégation forçaient la sympathie et le respect. Une robuste silhouette, la physionomie ouverte, les yeux vifs, décidés ou rieurs derrière les verres, un tempérament enjoué et gouailleur, un caractère ferme à la rude franchise faisaient de lui un homme exceptionnel mais très simple, un camarade attirant, un ami sûr. Son intelligence vive et lucide n'était point intellectuelle. C'était plutôt un robuste et redoutable bon sens d'homme du peuple, éclatant en formules imagées d'une étonnante simplicité. Cet homme du terroir gardait toujours les pieds au sol et il se trouvait très à l'aise parmi les paysans et les ouvriers : lors des grandes luttes ouvrières de 1936, il assumait avec un rare bonheur le secrétariat de l'Union des Syndicats de Vendôme.

La guerre ne le surprit point car il avait souvent mis l'opinion de ce département en garde contre la tempête qui menaçait. Il fut mobilisé en décembre 1939 à Orléans et injustement suspecté.

Démobilisé après l'armistice, il dut subir des enquêtes administratives et des perquisitions policières qui ne firent que stimuler son patriotisme. Il s'efforça de regrouper les instituteurs, organisa les Francs-Tireurs et Partisans de la Vallée du Cher et passa à l'action directe. Mais hélas, à la veille de la Libération, le 13 août 1944, il tomba dans une embuscade. On devait retrouver son corps en février 1950 dans les caves de Bourré-Valaçon son pays natal ! Il a été homologué comme capitaine F. F. I. et s'est vu décerner à titre posthume la Médaille de la Résistance et la Croix de Guerre avec une citation qui lui rend justice en célébrant son « ardent patriotisme ».

La tourmente a emporté l'homme mais sa mémoire demeure et demeurera toujours en nous comme un haut exemple à méditer car cet entraîneur d'hommes, ce pionnier à l'influence décisive, est mort pour l'idéal humain auquel il avait consacré sa vie.



Francis BRETHEAU
Instituteur à Vendôme
1901-1942

Bretheau Francis-Homère-Jean ; « Francis » pour tous ses camarades, est né le 2 août 1901, à Beauvilliers (Loir-et-Cher). Fils d'instituteur, il fit ses premières études primaires dans la classe paternelle, au Plessis-l'Echelle, jusqu'en 1915.

Elève de l'Ecole primaire supérieure d'Onzain, il fut admis à l'Ecole Normale de Blois, promotion 1919-1922.

Libéré de son service militaire, il fut d'abord instituteur à Saint-Marc-du-Cor de 1924 à 1929, puis à Chailles, de 1929 à 1941, qu'il quitte pour être instituteur-adjoint à l'école Saint-Lubin, à Vendôme.

Dans cette nouvelle résidence, il se distingue par son dévouement, d'abord, à ses devoirs professionnels, qu'il ne négligea

jamais ; puis à ceux qu'il se croyait obligé d'accomplir pour le bon fonctionnement de toutes les œuvres laïques, et syndicales. Toujours modeste et désintéressé, n'aimant pas se mettre en vedette, il fut quand même, au Patronage Laïque de Vendôme, un des collaborateurs les plus convaincus, et les plus dévoués.

C'est à Vendôme, en septembre 1939, qu'il fut mobilisé comme sergent au 331^e R. I. Il y fit son devoir militaire en toute conscience. Démobilisé en août 1940, il reprend sa place d'instituteur à Vendôme.

Mais son dévouement à l'école publique et aux œuvres laïques, ainsi que son influence dans les milieux syndicalistes et ouvriers, lui avaient attiré des inimitiés tenaces.

Cela lui valut, sous le régime de Vichy, un déplacement d'office, le 1^{er} octobre 1941. A Boisgasson, petite commune du canton de Cloyes (Eure-et-Loir), il conquit vite l'estime de toute la population.

Mais il ne connut pas longtemps la vie calme de ce modeste village du Perche. Au matin du 3 mars 1942, il était arrêté, au milieu de ses élèves, par quatre policiers français.

Quelle dut être sa peine ! Mais le courage ne lui manqua pas.

De Boisgasson il partit vers Paris où il fut enfermé quai de l'Horloge jusqu'au 13 avril 1942. Il fut libéré par le régime français de l'époque, les accusations portées contre lui, ayant été reconnues fausses ; mais il était aussitôt repris par les autorités d'occupation. Il fut emprisonné le même jour au « Cherche-Midi » à Paris pour en repartir fin août 1942 pour le Fort de Romainville. Il ne devait en sortir que le 21 septembre 1942 pour être fusillé comme otage au Mont-Valérien, avec plus de cent de ses camarades.

C'est avec émotion que par la pensée nous suivons le calvaire qui a conduit Francis Bretheau des coteaux du Perche à la colline riante des bords de la Seine où devait se terminer si tragiquement une vie pleine d'espoir, toute dévouée à l'idéal laïque et social, et qui peut servir d'exemple aux générations actuelles.



Marius CAILLARD

Instituteur à Neuvy

1897-1944

Né le 22 mai 1897 à Binas, d'une famille d'artisans, il est élève de l'école primaire de son village natal; puis il entre à l'E. P. S. d'Onzain. Excellent élève, il entre à l'E. N. de Blois (promotion 1913-1915). A cause de la guerre il passe seulement deux années à l'E. N. et se trouve mobilisé le 6 janvier 1916. Il suit les cours d'élève aspirant et passe au front en mars 1917 avec ce grade. Sa bravoure et son esprit de sacrifice lui valent une première citation à l'ordre du 276^e R. I.

Quelques mois plus tard il était l'objet d'une seconde citation à l'ordre de la division.

Nommé sous-lieutenant, son courage lui valait une troisième citation à l'ordre de la division :

« Officier d'un courage et d'un sang froid remarquables. Le 19 août 1918, chargé d'éclairer la marche de sa compagnie, a donné à ses hommes un bel exemple de crânerie en marchant avec la patrouille de tête malgré les rafales de mitrailleuses ennemies. Déjà cité deux fois. »

Quelques semaines avant l'armistice il était grièvement blessé près de Saint-Quentin et sa blessure devait le laisser infirme.

Il était alors cité une quatrième fois à l'ordre de la division et fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

« Officier de grande valeur qui s'est toujours imposé à ses hommes par sa bravoure et son courage. Le 15 octobre, son commandant de Compagnie étant blessé, a réorganisé rapidement sa compagnie qu'il a portée à l'attaque des retranchements ennemis quelques instants après. A été grièvement blessé au moment où sa compagnie atteignait l'objectif qui lui était assigné. »

Sa blessure guérie il occupait son premier poste d'instituteur adjoint à Pruniers, du 1^{er} octobre 1919 au 1^{er} octobre 1923. A cette date, il était nommé à Neuvy où il fit toute sa carrière d'instituteur.

Son dévouement à la cause de l'école laïque et de l'organisation syndicale des instituteurs le firent vite connaître de ses collègues qui le choisirent comme conseiller syndical.

Malgré sa réforme, il était mobilisé à Orléans du 26 août au 25 décembre 1939.

Rendu à sa classe, l'occupation allemande qu'il ne pouvait supporter le conduisit bientôt vers les organisations clandestines. En mars 1943 il appartient au réseau « Buckmaster » et participe aux parachutages de la région de Chambord.

Arrêté par la Gestapo le 15 juillet 1943, il était dirigé sur Orléans où il resta jusqu'au 10 octobre. Il passa environ 1 mois à la prison de Fresnes, puis fut expédié sur le camp de Mauthausen (Autriche). Il était au commando de Harthem quand ses forces l'abandonnèrent ; il mourut le 12 juillet 1944.

La Médaille de la Résistance lui a été décernée par le Gouvernement provisoire de la République.



Marcel CHAHUNEAU

Instituteur à Candé

1898-1940

Chahuneau Marcel, né à Villiersfins (Loir-et-Cher), le 21 décembre 1898, entra à l'École Normale de Blois (promotion 14-17). Mobilisé le 18 avril 1917, après quelques mois d'instruction militaire, il part sur le front le 16 décembre de la même année. Dès son arrivée, il prend part à de nombreux combats: la Marne, Boulogne, Calais, la Belgique ; enfin le 25 avril 1918, il arrive au Mont Kemmel, sous un violent bombardement. Fait prisonnier, il est employé par les Allemands dans la zone de feu, à la

réfection des routes, travaillant sous les obus français et anglais. Il est rapatrié le 27 novembre 1918.

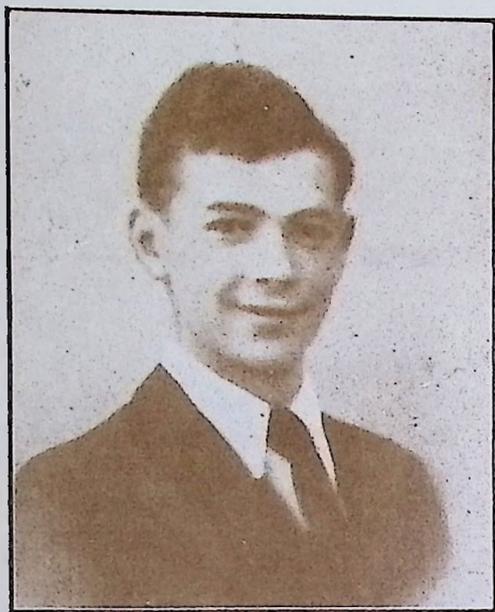
Nommé instituteur-adjoint à Saint-Georges-sur-Cher, il se marie avec Mlle Lafitte, institutrice à Montériou. Il fut ensuite nommé à Montrichard où il devait demeurer jusqu'en 1932, date à laquelle il prit la direction de l'école de Candé. En septembre 1939 il est rappelé par l'ordre de mobilisation et incorporé au 52^e régiment régional. Le 16 juin 1940, son régiment battant en retraite, il fut tué sur la route de Chailles, par un éclat de bombe aérienne.

Chahuneau était un homme franc, un camarade loyal et gai, très populaire, participant en qualité d'acteur à toutes les fêtes corporatives d'entre les deux guerres, il était bien connu et estimé de ses collègues parmi lesquels il comptait de nombreux amis.

Présageant son destin et une mort prématurée, il aimait passionnément la vie, était très actif, avait horreur de la solitude ; il aimait particulièrement voyager, et, chaque année, les vacances le voyaient en une nouvelle région de France ou à l'étranger.

Profondément pacifiste, gardant un souvenir horrifié de la guerre 14-18, qu'il avait vécue, il était ardent propagandiste de la Paix.

Humain, les humbles étaient ses amis. Nulle démarche ne lui coûtait pour que justice soit rendue et pour qu'un tort soit réparé. Ayant de nombreux amis ou relations parmi le personnel des diverses administrations, il s'en servait, non pour lui, car il était sans ambition, mais pour les malheureux, les déshérités, qui l'ont regretté, dans les divers postes qu'il a occupés, à l'égal d'un bienfaiteur.



Paul CHIPON

Elève-maitre

1927-1944

Paul Chipon, né le 17 août 1927 à Bouges (Indre), était le premier enfant d'une laborieuse famille berrichonne.

Quelques années plus tard, ses parents viennent s'installer à Orville (Indre). Là, son père à la fois épicier et cafetier, exerce les fonctions de facteur et gagnant l'estime de la population, devient bientôt maire de sa petite commune.

D'abord excellent élève de l'école primaire d'Orville, Paul Chipon entre ensuite au Cours Complémentaire de Gracey (Cher). Il y travaille d'arrache-pied et se présente au concours

d'entrée à l'Ecole Normale de Loir-et-Cher en juin 1943. Tout d'abord élève-maitre au Lycée de Vendôme d'octobre 1943 à Noël 1943, il doit suivre ensuite ses camarades normaliens au Collège Augustin-Thierry à Blois, par suite de l'occupation du Lycée. Il y demeurera les deux autres trimestres de son année scolaire et devra repartir précipitamment dans sa famille le 7 juin 1944, à l'annonce du débarquement allié en Normandie.

Il arrive dans l'Indre alors que la résistance devient plus active. Là-bas, le maquis occupait les forêts et le 11 juin 1944, au petit hameau des Mineaux, proche des bois de la Vernusse, commune d'Orville, Paul Chipon rencontrait un jeune homme qui le pria de le conduire au maquis.

C'est en accomplissant cette dangereuse mission qu'il fut cerné par les Allemands et fusillé dans un petit café, rendez-vous des maquisards. Il n'avait pas encore ses 17 ans.

Aucun de ceux qui l'ont approché n'oubliera son bon visage d'enfant, au franc sourire reflétant la bonne humeur et un caractère accueillant. Dynamique et plein d'entrain, aimable envers tous ses amis, recherchant la compagnie des enfants et désireux d'y consacrer sa vie, il était doué pour faire un bon éducateur.

Très jeune quand gronda la tourmente, il eut assez de courage et de volonté pour braver le danger et aller jusqu'au sacrifice de sa vie.

Noble cœur de Français et héroïque enfant victime de la barbarie allemande, Paul Chipon, par son regard enjoué, son esprit de camaraderie, son cœur affectueux et son désir de se rendre utile et de rendre service, savait attirer vers lui les sympathies de tout son entourage. Il faisait la joie de ses parents et de son frère plus jeune qui deviendra à son tour ce qu'il ne put devenir : instituteur.



Yvonne CHOLLET
Institutrice à Vendôme

1897-1945

Yvonne Gay naquit le 11 mars 1897 à Lapéruse (Charente), où ses parents étaient instituteurs. Elle fit ses études primaires supérieures à Angoulême, puis à Barbezieux. Admise en 1914 à l'École Normale de Blois, elle termina ses études à la demande de ses parents, à l'École Normale de Melun repliée à Paris de 1915 à 1917. Elle fut nommée à Provins puis à Chalantré-la-Petite. Après son mariage, Yvonne Chollet suivit son mari en Syrie en octobre 1920. Elle y enseigna les sciences aux élèves de l'École Normale d'institutrices de Beyrouth. De retour en France en 1923, M. et Mme Chollet étaient nommés peu après instituteurs à Vendôme. Yvonne Chollet devait y exercer jusqu'au 6 mai 1943.

A cette date, elle est arrêtée par la Gestapo, sur dénonciation,

pour propagande anti-allemande dans sa classe. L'année précédente, elle avait fait l'objet d'un blâme avec menace de révocation pour le même motif.

Internée successivement à la prison de Blois, à la prison allemande d'Orléans, au Fort de Romainville et au camp de Compiègne, elle est finalement déportée au camp de Ravensbrück le 1^{er} février 1944. Atteinte de dysenterie, cruellement brûlée par une marmite d'eau bouillante, elle entra à l'infirmerie le 22 février 1945. Le lendemain elle était morte.

De Compiègne elle avait écrit à son mari dans une lettre clandestine : « *Subissons avec sérénité brimades et accès de colère de nos gardiens ; gardons le sourire calme qui convient.* » Et, de fait, à Compiègne, elle montre l'exemple : elle prépare des évasions, organise une chorale, fait jouer un acte de l'Arlésienne. Voici ce qu'écrivait une Blésoise, sa compagne de captivité à Ravensbrück : « *A la lutte, elle n'a pas failli un instant et c'est le sourire aux lèvres, le sourire calme qui convient, qu'elle a mené le combat. Naturellement aimable, toujours d'humeur égale, ce qui était une forme d'héroïsme dans cet enfer, elle avait un mot gentil, consolant, gai, bienveillant, suivant les circonstances, pour toutes celles qui la connaissaient, et elles étaient nombreuses.*

« *D'un moral élevé, d'un pur patriotisme, elle entretenait parmi toutes l'« Espoir »... Elle chantait de sa belle voix chaude, de préférence de beaux morceaux et transportait ainsi ses camarades, pour un instant, loin du cauchemar journalier.*

« *Puissent de semblables exemples demeurer vivants dans l'esprit des jeunes qui, sur les bancs de l'école « Yvonne Chollet » viendront y apprendre ce qu'est la Patrie et de quels sacrifices elle est faite ! »*

La médaille d'Argent de la Reconnaissance française a été attribuée à la mémoire de Mme Chollet, au titre de la Résistance. La ville de Vendôme a donné son nom à l'École de filles du Faubourg Chartrain. Une fondation perpétuelle a institué un prix Yvonne Chollet attribué chaque année à une élève « qui s'est distinguée par ses qualités de gentillesse et de cœur ».



René CROSNIER

Instituteur suppléant à Selles-sur-Cher

1921-1945

René Crosnier est né le 2 septembre 1921 aux Hayes, par Ternay (Loir-et-Cher). Elève au Collège Augustin-Thierry à Blois, il obtint son baccalauréat en 1939. Il était en classe de Mathématiques spéciales au Lycée de Quimper et préparait le concours d'entrée à l'École Navale quand il dut interrompre ses études au moment de l'invasion allemande.

Il se tourna alors vers l'enseignement dès octobre 1940. Il fut successivement suppléant à Droué puis à Selles-sur-Cher jusqu'au moment où il dut se rendre à Lorient appelé par le S. T. O. (organisation Todt). De là il fut emmené en Allemagne, à Dusseldorf en juillet 1943.

En 1945, alors que sa libération était proche, il s'échappa et tenta de rejoindre les troupes alliées. Il fut repris et, avec ses camarades, contraint de creuser des tranchées pour les Allemands. C'est là qu'au cours d'un des nombreux bombardements de la ville, le 8 mars 1945, il fut mortellement frappé à la nuque par un éclat d'obus des libérateurs. Relevé par ses camarades, il fut enterré dans un cimetière de Dusseldorf.

Il était resté dans l'exil le camarade souriant et sûr qu'ont connu ceux qui furent ses compagnons d'étude ; sous des dehors jeunes, parfois même insoucians, il gardait une raison lucide et saine et un rare sang-froid. Timide, ennemi des grands mots et de toute prétention, il aimait la vie de toutes ses forces. Bien avant les mois de misère totale mais digne qu'il vécut là-bas, il avait le sentiment qu'il la quitterait très tôt et ses derniers propos laissent penser qu'il sentait approcher le tragique dénouement. Victime d'erreurs qui ne lui étaient pas imputables, il a droit, lui aussi, au regret et à la déférence de ceux qui sont restés.

Son corps a été rapatrié en août 1948 et inhumé à Saint Martin-des-Bois (Loir-et-Cher).





Daniel DELEAU
Instituteur à Onzain
1921-1945

Ce fils d'instituteur est né à Lavardin (Loir-et-Cher), le 12 mars 1921. Il fit ses études à l'École primaire supérieure d'Onzain. Intelligent et travailleur, il fut reçu au Brevet élémentaire en 1937 ; il entra à l'École normale de Blois en 1939. Dès sa sortie, il fut nommé instituteur-adjoint à l'École de garçons d'Onzain où

il était chargé du Cours élémentaire, le 1^{er} octobre 1942. Ce fut, hélas, son premier et dernier poste.

Jeune maître consciencieux, s'intéressant à son métier, il promettait d'accomplir une bonne carrière au service de l'École laïque. Sportif convaincu, il pratiqua le football au sein de l'A. S. J. Onzain et contribua à sa renommée.

Daniel Deleau aimait son indépendance et sa liberté. Le régime de Vichy et l'occupation lui pesaient. Aussi, appelé au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, en Juin 1943, il quitta Onzain avec trois camarades (Rilly, Coderch, Thomas), se dirigeant vers les Pyrénées avec l'espoir de passer en Espagne pour gagner l'Afrique du Nord. Arrêté à Pau par les Allemands, avec deux de ses amis, son calvaire allait commencer. Il connut les prisons de Biarritz, de Bayonne, fut emmené à Compiègne puis dirigé vers les camps de la mort en septembre 1943. Malgré une constitution robuste, il mourut à Dachau, d'épuisement, le 26 janvier 1945, à 23 ans, à l'âge où la vie s'ouvrait toute large, pleine d'espoir devant lui.

Une plaque apposée dans la classe où il enseignait rappelle sa mémoire à Onzain où il ne sera pas oublié.





Jean EMOND

Professeur-adjoint au lycée de Vendôme
1906-1944

Jean Emond est né le 26 janvier 1906, à Bourges, où son père était chef d'atelier à l'arsenal et sa mère institutrice. Il fréquente l'école primaire, puis le lycée et se distingue partout par son application et sa facilité de travail. A dix-sept ans il est reçu brillamment au baccalauréat. Il suit les cours de Première supérieure au lycée Louis-le-Grand puis prépare avec succès en Sor-

bonne la licence d'histoire et le diplôme d'études supérieures. Il débute au lycée de Vendôme comme professeur-adjoint à la rentrée de janvier 1937. Ses qualités pédagogiques lui valent d'assurer plusieurs suppléances de professeurs et de gagner, avec la confiance de ses élèves, l'estime de ses collègues.

Vient la guerre. Jugé trop faible et trop mince pour être mobilisé, il n'en lutte pas moins sans gloire, sinon sans péril. Bien que se sachant surveillé par la Gestapo, il ne cherche nullement à dissimuler ses sentiments. Il regroupe les résistants et aide les réfractaires au travail obligatoire. Victime d'une dénonciation, il est arrêté un dimanche de novembre 1943 avec son père, sa femme et bien d'autres Vendômois. Certains sont relâchés, mais pour lui et les siens commence le calvaire des camps de concentration allemands. Seule, Mme Emond devait revenir.

Notre ami a en effet la douleur de voir son père mourir d'épuisement dès son arrivée à Buchenwald. Lui-même contracte bientôt un phlegmon à la gorge. Malgré la fièvre il continue encore son dur travail qui consiste à décharger des wagons pendant les nuits glacées. Le 12 avril 1944, un ami, qui allait changer de camp, vient le voir à l'infirmerie. Il est visiblement bien atteint mais conserve sa lucidité et l'espoir de revoir Vendôme libéré. Le lendemain, il succombe.

De ce grand patriote, il ne reste que le souvenir pieusement conservé par les siens et ses amis et un nom gravé dans le marbre.





Marcel FAUQUET

Instituteur à Vierzon

1910-1940

Marcel Fauquet est né à Châtres-sur-Cher le 22 janvier 1910. Le 28 octobre 1916 il perdait son père tué à Douaumont. Dès lors il est l'unique consolation de sa jeune maman, une femme vaillante et de grand cœur qui saura s'imposer de durs sacrifices pour lui et dont la seule joie est de le voir grandir et bien travailler. Il continue ses études à l'E. P. S. de Saint-Aignan puis il entre à 15 ans et demi à l'École Normale de Blois. Il tiendra constamment la tête de sa promotion. C'est un élève intelligent et studieux fournissant un effort soutenu. C'est aussi un excellent camarade, gai, parfois enjoué, toujours prêt à rendre service et

qui jouit de l'estime de tous. En fils affectueux et reconnaissant, il donne des leçons le jeudi pour éviter des privations à sa mère.

En 1928 il est nommé à Romorantin à l'école du Bourgeau. En dehors de ses occupations professionnelles, il s'occupe de la défense des intérêts corporatifs des instituteurs. En 1930 il accomplit son service militaire qu'il terminera comme sous-lieutenant au 95^e R. I. à Bourges.

En 1931 il est nommé à Lanthenay puis, du fait de son mariage avec une jeune fille de sa commune natale, institutrice dans le Cher, il obtient son exeat et est nommé à Vierzon. Rappelé en 1939 à Bourges il est affecté au 95^e R. I., son ancien régiment, qui va être engagé en Sarre. Il occupera toujours le même poste avec le même zèle, faisant sans cesse plus qu'il ne lui est demandé. A cause de son dévouement et de la conscience dont il fait preuve, il obtient très vite la confiance et l'estime de tous ceux qui l'entourent. Pourtant il est hanté par la mémoire de son père et le souvenir de l'autre guerre. Il a le pressentiment qu'un malheur doit aussi lui arriver, ses pensées vont vers sa mère, sa jeune femme, son bébé mais cela ne diminue en rien son courage. Seuls ses intimes savent qu'il souffre et qu'il lutte en silence, s'efforçant de conserver sa bonne humeur.

En mai 1940 il est de l'armée de Belgique. Le 18 mai 1940, à Câtillon-sur-Sambre (Nord), volontaire pour poser des mines antichars, il est surpris par un blindé ennemi et mortellement blessé. Il a été cité à l'ordre de la division avec le libellé suivant : « *Officier très courageux, faisant preuve des plus belles qualités militaires. Volontaire pour placer des mines antichars. A été mortellement blessé le 18 mai 1940 à Câtillon-sur-Sambre au cours de l'action* ». Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent. La Légion d'Honneur lui a été attribuée en 1943 à titre posthume.

Marcel Fauquet laisse dans le cœur de ceux qui l'ont connu le souvenir d'un camarade charmant et bon, d'un ami sûr et dévoué, d'un maître consciencieux et zélé.



Elie GILET

Instituteur à Selles-sur-Cher

1914-1940

Elie Gilet, né à La Vernelle, dans l'Indre, le 4 mars 1914, fut d'abord élève à l'école de son village, ensuite au Cours complémentaire de Selles-sur-Cher, puis à l'École Normale d'instituteurs de Blois de 1931 à 1934. Elève sérieux et travailleur, il fit là de solides études. Ses camarades l'aimaient surtout pour son amabilité, son humeur toujours égale et sa franche cordialité.

Il exerça à Thésée et à Savigny-sur-Braye jusqu'à son service militaire, qu'il accomplit à Dijon. A son retour il fut nommé à Châtillon-sur-Cher puis à Selles-sur-Cher, près de son pays natal et des siens. Comme maître, se manifesta, chez lui, un constant souci de bien faire. Sa ponctualité, sa tenue exemplaire, son esprit de justice contribuent à le faire aimer de ses élèves. Aussi, sa mission d'éducateur s'annonce-t-elle fertile. En outre, esprit curieux et averti, nuancé d'une pointe de scepticisme de bon aloi, il juge des gens et des choses avec clairvoyance et avec un rare bon sens.

A la mobilisation, il est incorporé au 32^e Régiment d'Infanterie. Le 7 juin 1940, il reçoit une blessure à la cuisse droite à Villequiers-Aumont dans l'Aisne. Sa famille n'a jamais su les circonstances précises de sa mort. Tout au plus, a-t-elle appris qu'il fut évacué à Grandru et enterré à Marquéglise dans l'Oise. La citation à l'ordre de la division qui lui fut conférée à titre posthume, le 30 juin 1940, confirme que ce grand ami de la paix a su accomplir son devoir dans une totale abnégation. *« Chef de groupe énergique et dévoué, grièvement blessé au cours d'un bombardement, a continué à commander son groupe et à assurer son repli ».*

Maintenant, le corps d'Elie Gilet repose dans le petit cimetière de La Vernelle depuis le 11 janvier 1949.





Jean-Yves GOSSET

Professeur agrégé de philosophie au lycée de Vendôme
1912-1944

Jean-Yves Gosset, né le 6 décembre 1912, à Montreuil-sur-Seine, fait toutes ses études à Paris. Extrêmement doué, il se classe régulièrement dans les premiers dès l'école primaire. Au lycée Voltaire, il remporte de nombreux premiers prix dans les classes de Seconde et de Première. En 1929 et en 1930 il est reçu avec mention « bien » aux deux parties du baccalauréat, après avoir obtenu un accessit au Concours Général de Composition française. Il prépare au lycée Louis-le-Grand le concours d'entrée à l'École Normale supérieure. Il est reçu en 1932, avec le numéro 3. C'est dans le même rang qu'il figure sur la liste des agrégés de philosophie en 1936.

Il enseigne pendant deux ans au lycée de Brest puis prépare à Vendôme, où il arrive en octobre 1938, une thèse sur « la signification ». En 1941 il obtient une bourse au Centre de Recherche scientifique.

Après avoir fait la guerre comme officier d'infanterie et à peine démobilisé, il organise un des premiers groupes de résistance et entre dans le réseau commandé par Jean Cavallès, qui le désigne bientôt comme chef-adjoint.

Il dirige effectivement ce réseau pendant les quatre derniers mois de 1942 puis en mars et avril 1943, alors que Jean Cavallès est soit en prison d'où il s'évade, soit à Londres.

En août 1943, après une nouvelle arrestation de ce dernier, Jean Gosset, quoique recherché activement par la Gestapo, prend en mains le réseau, le réorganise et réussit à lui donner une impulsion nouvelle. Le 31 décembre 1943, à son retour de Londres où il vient de faire un stage, il est blessé à la jambe lors de son parachutage, mais n'en continue pas moins sa tâche.

Etre chef d'un réseau de renseignements ne suffit pas à absorber toute son activité. Il organise et dirige des transports d'armes et d'explosifs, participe en personne à des sabotages d'usines dans la région parisienne et crée des maquis, en particulier celui de Pontivy. Il contrôlait ce dernier sur place lorsqu'il fut arrêté par la Gestapo le 26 avril 1944, puis déporté en Allemagne. Il devait décéder à Neuengamme, le 21 décembre 1944.

Lui ont été décernées :

La Croix de guerre avec palme 1939-40 et 1942,

La Croix de la Libération,

La Military Cross,

La Croix de guerre belge avec palme, la Croix d'officier de l'Ordre de la Couronne avec palme, et la Médaille belge de la Résistance.



René GREUIN
Répétiteur au Collège de Blois
1924-1944

Greuin René est né le 22 mars 1924, à Doingt-Flamicourt, canton de Péronne (Somme). Il a fréquenté l'Ecole primaire de Flamicourt jusqu'à l'âge de 12 ans, date à laquelle il a obtenu le Certificat d'études primaires avec la mention « Très bien ». Il est entré au Collège Saint-Simon de Péronne en octobre 1936 et il y a poursuivi ses études secondaires jusqu'à la seconde partie du Baccalauréat-Mathématiques qu'il a passé avec succès en juillet 1943 avec la mention « Bien ». En novembre 1943 il a été nommé par l'Académie de Lille Maître d'internat à Château-Thierry (Aisne) en remplacement d'un Maître réquisitionné par le S. T. O.

Par la suite, ce Maître ayant repris son poste, René Greuin, sur sa demande, est entré dans l'Académie de Paris. Il a été nommé Répétiteur au Collège de Blois, poste qu'il a occupé depuis février 1944 jusqu'aux vacances de la même année.

Il est alors entré dans la clandestinité et a rejoint le maquis de Lorris (Loiret).

Il est « Mort pour la France » le 14 août 1944 tué par les Allemands dans une embuscade.



Emile GUY

Instituteur à La Ferté-Beauharnais

1916-1940

Né le 13 août 1916, à Benayes (Corrèze). Il est l'élève de sa petite école primaire et, à la suite de brillants résultats obtenus, ses parents, de condition modeste, l'envoient poursuivre ses études à l'École Primaire Supérieure d'Uzerche (Corrèze).

Il entre à l'École Normale d'Instituteurs de Blois (promotion

1933-1936). En octobre 1936 il est affecté comme instituteur à La Ferté-Beauharnais.

Il est appelé au service militaire en octobre 1937 et est affecté au 60^e Régiment d'Infanterie à Besançon. Il n'a pas le temps d'être libéré quand la guerre éclate — et son unité va stationner dans le Nord au cours de l'hiver 1939-40. Il prend part en mai-juin 1940 à la bataille de la Somme. C'est en défendant cette position-clé qu'il est tué le 5 juin 1940 à Saint-Pierre-à-Gouy (Somme) d'un éclat d'obus au cœur.

Venu d'un département assez éloigné Guy Emile avait vite conquis ses camarades du Loir-et-Cher par son allant, son dynamisme. Chacun aimait sa franchise, sa spontanéité. Sa verve parfois caustique, sa passion dans la discussion en faisaient un camarade plein d'entrain. Il était de ceux qui ne savent pas plier devant la force, qui réagissent immédiatement devant une injustice. Il l'a prouvé en faisant face jusqu'au bout devant un ennemi bien supérieur en nombre et en puissance.





Raymond HERVET

Instituteur à Selles-sur-Cher

1915-1940

Raymond Hervet est né à Gièvres, le 15 mars 1915. Il fut successivement élève à l'école primaire et au Cours Complémentaire de Selles-sur-Cher, puis à l'École primaire supérieure de Saint-Aignan avant d'être admis à l'École Normale d'instituteurs de Blois où il fit partie de la promotion 1933-1936. Par-

mi ceux qui l'ont connu il n'en est pas qui ne garde au fond de son cœur une profonde affection pour ce camarade souriant, à la fois si vivant, si aimable, si sensible.

Marié à sa sortie de l'École Normale, il fut séparé pendant deux longues années de sa jeune femme pour accomplir son service militaire au 131^e Régiment d'Infanterie à Blois, puis au 95^e Régiment d'Infanterie à Bourges. De retour près des siens, il fut nommé instituteur à Selles-sur-Cher. Il pouvait croire qu'une vie heureuse s'ouvrait devant lui. Il se signala alors comme un maître appliqué et consciencieux, appelé à devenir un excellent éducateur. Ses collègues et ses élèves avaient pour lui une même estime. Après sa classe, son bonheur était de retrouver son foyer où grandissait une adorable petite fille qu'il chérissait profondément. Hélas, cette félicité ne devait durer qu'une année. Mobilisé en août 1939 il repartait au 95^e Régiment d'Infanterie. Le 16 mai 1940 il fut mortellement blessé aux jambes sous un bombardement, à Maroilles. Il devait succomber le lendemain, à Marcoing, près de Cambrai, dans le Nord.

Après la guerre, en août 1947, son corps fut transféré à Gièvres, dans le cimetière du pays qui l'a vu naître.





Yves JAHAN
Professeur au Collège de Blois
1908-1942

Fils d'inspecteur primaire, Yves Jahan est né le 30 décembre 1908 à Mont-de-Marsan. Il fit ses études au lycée de la ville et passa en Sorbonne sa licence ès-lettres et son diplôme d'études supérieures. Il fut délégué au lycée du Havre en 1931, puis titularisé au collège de Boulogne-sur-Mer et nommé au collège de Blois en 1936 au poste de M. Laurens, élu député.

C'était là, pour ce jeune professeur, une succession difficile. Elle suscita parmi ses collègues des craintes, naturelles certes mais non fondées: très cultivé, pédagogue né, adoré de ses élèves; il s'affirma comme un maître d'heureuse influence et d'exceptionnelle valeur. Sa classe de 6^e, classe d'initiation, la plus difficile de toutes, fut avant la lettre une véritable « 6^e nouvelle ». Sans punir, grâce à son rayonnement naturel et à un enseigne-

ment aussi vivant qu'original il obtint d'étonnants résultats. C'est avec joie que les enfants le voyaient arriver dans leur classe. Ils se confiaient à lui, lui avouaient leurs peccadilles, ne lui mentaient pas, travaillaient pour lui faire plaisir. Les professeurs de 5^e reconnaissaient unanimement l'excellence de son travail.

Ses vertus de père et d'époux, sa grande bonté, qu'il cachait par une sorte de pudeur, ses éminentes qualités morales, le firent vivement apprécier de ses collègues. L'un d'eux croit ne pas avoir connu d'homme plus droit et plus totalement sincère que lui. Tous respectaient l'idéal profond qui animait sa vie.

Ce lettré avait en effet pris parti pour la cause ouvrière et sans trêve il se dépensa pour la réalisation d'une justice sociale concrète. La grande épreuve venue, cet homme de caractère entra dans la lutte clandestine. Il fut, du fait de ses opinions, déplacé à Compiègne en avril 1941. Au début de juillet 1941 les Allemands l'y arrêtrèrent en pleine classe et le transférèrent au camp tout proche de Compiègne Royallieu.

Il y travailla beaucoup, y enseigna, discrètement, les thèses marxistes. Sur des sujets littéraires variés, il s'avéra conférencier fin, spirituel, érudit, plein d'humour, et il connut des auditoires chaque jour plus nombreux. C'est avec indulgence, un sourire énigmatique aux lèvres, les yeux pétillants de malice derrière les verres qu'il écoutait à l'occasion les propos déraisonnables de quelque compagnon. Sans blesser, avec tact, il se bornait à relever les erreurs en quelques mots. Il avait des vues nettes, justes et réalistes « *la guerre sera victorieuse, confiait-il alors à l'un de ses amis, mais pour cela il faudra plusieurs années; d'ici-là nous connaissons bien des souffrances et nos chances d'en sortir vivants sont bien minces.* » Et de fait, hélas! déporté en juillet 1942 au camp d'extermination de Auschwitz-Birkenau (Pologne), il y décéda du typhus le 20 octobre 1942. Mme Jahan et ses deux fillettes ignorèrent son sort jusqu'en juin 1945.

Ainsi mourut, pour être demeuré fidèle aux humbles et à lui-même, ce professeur à la vie exemplaire, droite, sincère et généreuse.



Marc-Yves JALLON

Instituteur à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise)

1912-1940

Marc-Yves Jallon était né le 31 octobre 1912, à Sargé-sur-Braye. Il fit ses études à l'école primaire supérieure de Saint-Aignan et à l'École Normale de Blois. Il exerça à Busloup, Talcy et Theillay, puis, après son mariage, à Lignières et à Arnouville-les-Gonesse.

Très tôt, Marc Jallon était devenu un homme mûr. Ses condisciples d'École Normale ont gardé de lui le souvenir d'un camarade studieux, le plus souvent concentré, pensif, un livre à la main. Il hait la guerre. Il veut la justice, le progrès et le bonheur humain. Désireux de préparer des « lendemains qui chantent » il cherche à faire partager son enthousiasme à ses compagnons, aux ouvriers, aux paysans qu'il veut organiser politiquement,

syndicalement. Et toujours ses yeux profonds paraissaient suivre l'idée qui était en lui, cette idée qui donnait à son regard limpide toute sa force. Son activité lui valut des démêlés avec la police, voire une condamnation par le tribunal de simple police. Mais rien ne pouvait le faire reculer, car il avait la force que donnent la certitude et l'esprit de sacrifice. Sa grandeur d'âme s'affirme dans une lettre que ce mobilisé en première ligne au 104^e R. I. écrivait le 4 octobre 1939 à son frère.

... « Choisis ton idéal, mon petit Maurice... Peut-être cet idéal ne sera-t-il pas le mien, mais s'il se propose de réaliser d'une façon certaine le bonheur des hommes, peu importe. Tu ne regretteras pas de combattre comme un lion pour sa réalisation pratique même si tu dois lutter pour cela contre les courants les plus furieux. « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ». Tu te sentiras grandi de cent coudées aux yeux de ta conscience. Tu connaîtras la vie fiévreuse, agitée qu'ont vécue tous les ouvriers de la pensée, depuis le plus obscur jusqu'au travailleur à la culture primaire qu'il a enrichie considérablement par de longues nuits de veille. Et lorsque plus tard, bien plus tard, la mort te frôlera, tu n'auras pas peur du néant. En pensant à ta véritable vie, remplie de souffrances et de joies spirituelles, toute orientée vers la même étoile scintillante, en pensant à toutes celles que tu auras fait se diriger vers ce magnifique idéal dont la victoire est désormais assurée, tu sentiras que tu laisses quelque chose derrière toi, que tu ne t'en vas pas de la vie comme tu y es venu. Tu auras vraiment vécu. »

La tourmente de juin 1940 devait nous prendre Marc Jallon. Blessé mortellement lors d'un bombardement aérien à Cheroy (Seine-et-Marne), il expira à l'école du Bignon-Mirabeau (Loiret) le 15 juin 1940. Son corps repose dans le cimetière de Marchenoir. La médaille militaire lui a été décernée.

Mais si la tourmente a emporté l'homme, elle n'a pu effacer sa mémoire, elle n'a pu détruire l'idée. Mme Gilberte Jallon continua la lutte de son mari, elle prit une part active à la Résistance et ne revint que par miracle des camps de la mort.



Emile LAURENS
Professeur au Collège de Blois
1884-1940

M. Emile Laurens est né le 29 janvier 1884, à Sérieux, par Requista (Aveyron). Fils d'une famille d'agriculteurs, il fit ses études au Lycée de Rodez et à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Licencié d'histoire en 1910, il fut successivement surveillant d'internat à Niort et à Bordeaux, répétiteur à Blaye et professeur de 6^e à Blois.

Mobilisé le 11 août 1914, caporal le 30 septembre, sergent le 8 novembre, il revient au Collège de Blois le 4 mars 1919.

Officier d'Académie le 7 août 1923, officier de l'Instruction Publique le 16 juillet 1932, il entre en 1923 au Conseil Municipal de Blois où il devient adjoint au Maire. Il est élu député aux élections législatives du 24 mars 1935 et réélu en 1936. Il est

sous-secrétaire d'Etat en 1938. Il était député-maire de Blois lorsqu'il fut tué à son poste, lors du bombardement aérien de la ville, le 16 juin 1940.

Il fut cité à l'ordre de la Nation le 30 août 1950 et nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le 24 septembre de la même année.

Voici le texte de la citation (J. O. du 31-8-1950) :

« *Le Président du Conseil des Ministres sur la proposition du Ministre de l'Intérieur et du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, cite à l'ordre de la Nation :*

« *M. Laurens Emile, ancien ministre, ancien député, ancien maire de Blois. Magistrat municipal qui se consacra de longues années avec un dévouement incessant aux intérêts de sa commune. S'est particulièrement distingué lors des tragiques événements de Juin 1940, se dépensant sans compter au service de ses concitoyens et des nombreux réfugiés. Montrant l'exemple du plus grand courage et demeuré à son poste pendant les heures les plus douloureuses, fut, dans l'exercice de ses fonctions, tué lors du bombardement aérien du 16 juin 1940. Administrateur de valeur et particulièrement conscient des responsabilités de sa lourde charge. Mort victime de son dévouement. »*

Fait à Paris le 30 août 1950.

R. Pleven.

Très estimé de tous ses collègues, respecté de tous ses adversaires politiques, homme d'une droiture au-dessus de tout éloge, M. Laurens a laissé chez tous le souvenir d'un homme infiniment compréhensif et conciliant, cherchant partout l'union créatrice et luttant contre toute discorde. Collègue parfait, il fut, a dit un grand maître de l'Université « un professeur de grande autorité ». Son ascendant sur les enfants était extraordinaire. « *Manibus junctis* » selon sa formule, les élèves écoutaient avec respect et affection ses leçons riches d'expérience et de savoir. Son attitude lors des heures tragiques de 1940 a laissé chez tous le souvenir d'un « soldat » dans le sens le plus riche et le plus noble du mot.



Charles LAVEDIAU

Professeur au Collège de Blois

1906-1944

M. Charles Lavediau est né le 24 mars 1906 à Aigueperse (Puy-de-Dôme). Après avoir fait ses études à l'Ecole Normale de Montbrison (Loire), il fut successivement instituteur à Izieux, puis à Saint-Etienne, où la misère des fils de mineurs le marqua pour la vie, le rendant compréhensif et bon pour tous ceux qui souffraient. Il obtint le Certificat d'Aptitude à l'Education Physique et fut nommé professeur au Collège de Blois en 1933.

Il effectua volontairement avant la guerre près de 200 heures de vol comme mitrailleur-radio. Il fut mobilisé dans l'armée aérienne sur la frontière N.-E. Au cours d'un stage d'entraînement à Toulouse, il fit la connaissance de Saint-Exupéry avec

qui il discutait passionnément. Lors des bombardements de mai 40, il sortit un jour de son abri pour aller chercher un enfant qui pleurait sur la route. Une autre fois, il n'hésita pas à décoller sous le bombardement pour sauver son avion.

Son pilote et compagnon de toute la guerre, qui fut témoin des faits qui précèdent, le vit pleurer lors de l'armistice, le casque sur la tête et les écouteurs aux oreilles.

Sinistré, il dut loger quelques mois chez un collègue et ami devant qui il manifesta toujours des sentiments d'un ardent patriotisme. Il fit passer la ligne de démarcation à 5 ou 6 prisonniers évadés. Il s'efforça de récupérer le poste émetteur-récepteur, et les armes qu'il avait cachés lors de l'armistice. Il entra certainement en contact avec Londres en 1941.

Le 5 décembre 1942, il est arrêté chez lui, transféré à la Gestapo d'Orléans et de là à Compiègne, où il resta jusqu'en mars 1943. Un de ses camarades de détention déclare « *pouvoir affirmer comme tous ceux qui l'ont approché, fréquenté et jugé, que sous son apparence simple, modeste, presque timide, effacée, c'était un brave homme et un homme brave, plein de bon sens de compréhension, sensible et humain dans la plus large acception du terme* ». Se sachant peut-être dénoncé, « *il n'oubliait pas, mais il pardonnait avec plus de rancœur que de rancune, avec plus de dégoût que de haine. Pendant de longs mois, il venait converser avec moi, me parlant de son foyer, de mes enfants qu'il avait connus, de ses projets. Quand il est parti, je le revois, dans le convoi qui quittait le camp, amaigri, la face burinée, ses grands yeux et son large sourire.* » Et ce compagnon termine ainsi: « *Moi aussi, j'ai adopté la devise de Lavediau : Se venger, non ; mais oublier, non.* » Il fut dirigé vers le camp d'Oranienbourg. Il mourut sans doute le 31 juillet 1944.

Charles Lavediau a laissé le souvenir d'un excellent collègue, serviable et souriant, d'un ami très franc et très droit, et d'un très sincère et très courageux patriote.



Robert LIGNEUL

Ancien élève de l'École Normale de Blois

1914-1942

Ceux qui ont connu Robert Ligneul conservent un souvenir extrêmement précis de cet adolescent mince, au visage émacié, aux yeux creux et sombres, à la voix lente et douce. Déjà, à l'école primaire supérieure de Saint-Aignan, il exerçait sur ses camarades un extraordinaire ascendant. Il forçait l'estime par son attitude de réflexion constante, par les jugements qu'il portait sur les choses de la vie, sur l'enseignement donné à l'École Normale et par sa conduite d'excellent camarade.

Il appartient à la promotion 1932-1935. Son intérêt se portait essentiellement sur les questions philosophiques et littéraires. Il rédigeait dans un style solide, nerveux, dépouillé, et ses tra-

voux portaient la marque d'une originalité profonde. Il avait horreur du mensonge et stigmatisait les injustices. Oui, c'était là son trait dominant, celui qui lui valait des sympathies soudaines se muant en amitiés durables : sa probité morale.

Avait-il une vocation d'enseignant ? Sans doute formulait-il de sérieux reproches à l'enseignement officiel, du moins se plaisait-il dans la compagnie des enfants et leur témoignait-il une vive affection. Dès les premières années de l'École normale, il montra une prédilection très nette pour les méthodes actives.

En 1934, il fut déplacé par mesure disciplinaire de Blois, à Beauvais. Il fut exclu dans le courant de l'année 1935 de l'École Normale de Beauvais pour avoir protesté contre le service militaire de deux ans.

Il fit son service militaire au 30^e B. C. P. stationné à Sarreguemines puis à Saint-Nicolas-du-Port. Là encore il fut le camarade qui conseille et qui reconforte, un camarade plein de confiance en l'avenir et sur qui chacun pouvait compter.

Au cours de la guerre, son unité cantonnée au Mans se replia en zone Sud. Il revint à Paris dès la fin de la guerre pour prendre sa place dans une organisation ouvrière clandestine et mena la lutte contre l'occupant. Ce fut alors une vie pleine de dangers où il donna cent fois des preuves de sa générosité et de son courage.

Il fut arrêté fin octobre 1941 par la police française et interné au camp de Rouillé. A la Pentecôte de l'année 1942, il fut déporté au camp d'Auschwitz-Birkenau, après un court séjour à Compiègne. Atteint du typhus, il mourut le 15 octobre 1942, après avoir connu des mois de famine et les brutalités nazies.

Dans le souvenir de ses collègues, de ses camarades, de ses amis, l'image de son visage aux sourcils froncés, de son sourire ironique et confiant ne se ternit point. Mort, il reste ce qu'il a été toute sa vie pour ceux qui l'ont connu : un exemple de dévouement, d'abnégation, de valeur humaine.



Jean MARSEILHAN

Professeur au Collège de Blois

1897-1940

M. Jean Marseilhan est né à Simorre (Gers), le 30 septembre 1897. Il fit des études secondaires très brillantes au Lycée d'Auch (Gers), passa son baccalauréat Latin-Grec — puis Philosophie en juillet 1915. Il fut mobilisé du 11 janvier 1916 au 25 septembre 1919. Il revenait avec la croix de guerre et trois étoiles.

Voici ce qu'il écrivait dans son « Journal » vers la mi-décembre 1917:

« Nous sommes relevés après un séjour assez court. On nous promène encore la nuit le long de l'Aisne, et nous sommes ramenés vers notre ancien secteur, en 3^e ligne, pour un temps de petit repos (à Vieil-Arcy ou à Dhuizel). C'est là que nous pas-

sons la Noël, Noël bien calme. Quelques gros rires, quelques chants monteront des baraques Adrian, mais à 10 heures tout s'arrêtera et le village s'endormira tout à fait.

... « Ces dates consacrées, ces dates familiales, ces Noëls ou 1^{ers} de l'An vous font le cœur plus triste. Combien d'années encore ! Une encore, disent les vieux, autour de moi — et ils comptent 14-15, 15-16, 16-17, 17-18 — avec de longs soupirs et élans de joie en songeant qu'ils sont encore vivants...

« Moi, je suis content pour ma pauvre maman surtout. Pour ses étrennes, je pourrai lui apprendre que j'ai obtenu la Croix de Guerre, au cours des affaires de novembre et, dans sa tendresse maternelle, elle sera si fière de moi ! Je transcris pour elle fidèlement ma citation que je viens de recevoir. « Agent de liaison très courageux. A assuré son service avec exactitude et désintéressement sous de violents bombardements au moment de l'avance de Courtecon. » Je suis si heureux de lui faire cette joie que je pleure... »

Il passa sa licence ès-lettres à Paris en 1920 et fut professeur à Cayenne, dans cette Guyane dont il avait rapporté un nostalgique souvenir et où il se maria. Le 28 janvier 1928, il fut nommé professeur à Morlaix (Finistère), puis à Blois le 20 septembre 1929. Il fut fait Officier d'Académie le 14 juillet 1934.

En août 1939, il fut mobilisé comme lieutenant commandant la 1^{re} Compagnie du 405^e Régiment de Pionniers.

Les dernières nouvelles que l'on ait de lui datent du 20 juin 1940. Il se reposait chez le curé de Steige (Haut-Rhin). De là, il se dirigea sur Villé (Bas-Rhin), fut blessé à Sélestat (Bas-Rhin) et y est mort le 20 juin 1940.

Professeur de grande valeur, adorant son métier, artiste sensible à toutes les nuances, très aimé de ses collègues et de ses élèves, il a laissé chez tous ceux qui l'ont connu et estimé le souvenir d'un homme très bon, très compréhensif, d'une droiture et d'une sincérité exemplaires, sachant faire sentir à ceux qui ont été ses disciples plus encore que ses élèves, le sens de la beauté et de la grandeur.



René MASSON
Instituteur à Bracieux
1909-1944

René Masson est né le 20 mars 1909 à Vallières-les-Grandes (Loir-et-Cher). Dès l'âge de 8 ans il est brutalement privé de l'affection maternelle. Il fait ses études à l'École primaire supérieure d'Onzain puis à l'École normale de Blois. Ses camarades n'oublient pas ce garçon dévoué et sûr chez qui s'affirmaient de plus en plus les qualités d'endurance et de volonté qui devaient faire de lui un des héros de la dernière guerre. Il est nommé à Villethiou (Saint-Amand) puis, après son service militaire, à Pray. Après son mariage en 1935, il prend un poste à Lavardin puis en 1938 à Bracieux. Il apparaît alors aux populations qui l'ont vivement apprécié, comme un homme sensible, affable et simple, un maître scrupuleux et totalement dévoué, un secrétaire

de mairie actif. Epris de justice sociale, Masson se consacre au mouvement ouvrier, animant des groupements locaux, défendant ses idées dans la presse départementale. Il s'avère aussi excellent homme d'intérieur.

Mobilisé le 26 août 1939, l'exode le surprendra à Orléans. Il reprend son poste à Bracieux. Mais nul plus que lui ne pouvait être sensible aux malheurs de la Patrie et à l'occupation nazie. Tout de suite il se place à la pointe du combat clandestin en Loir-et-Cher. Son expérience de secrétaire de Mairie lui permet de se consacrer à l'établissement des titres d'alimentation. Avec l'aide de sa compagne il imprime et propage des tracts, assure des liaisons difficiles ; il regroupe les instituteurs et s'ingénie à la relève des patriotes qui tombent. René Masson est alors plus que jamais un homme souriant et optimiste, robuste, tenace, sûr, fidèle, ayant le mépris du danger, d'un dévouement total et d'une abnégation pouvant aller jusqu'au sacrifice. Il est devenu le lieutenant F. T. P. Masson du Front National.

Brusquement, le 11 mai 1944, sur dénonciation, Masson est arrêté par la Gestapo. Mme Masson dès le lendemain devait abandonner ses trois enfants pour suivre le même sort. Pendant deux jours entiers Masson tient tête à la Gestapo. Le ménage se retrouve à la prison de Blois, puis à celle d'Orléans et doit se séparer à Romainville le 2 juin sur une parole d'espoir pour l'année suivante. Masson essaiera en vain trois fois de s'évader de Compiègne et du train qui, dans de très dures conditions, va le conduire à Dachau. De là il est dirigé sur Flossenburg où il subit le terrible régime des camps de la mort lente. Il serait mort d'inanition et de dysenterie le 10 novembre 1944.

Mme Masson résista courageusement aux horreurs de Ravensbrück puis du kommando de Leipzig, mûe qu'elle était par l'espoir de revoir à nouveau sa famille réunie. Elle réussit à s'évader lors de l'évacuation de son camp et regagna la France.

Qu'elle garde au cœur et ses trois enfants avec elle l'orgueil et la fierté de celui qui mit d'accord ses principes et son exemple jusqu'au suprême sacrifice.



René PATY
Directeur d'école à Paris
1891-1945

La vocation d'éducateur de René Paty lui venait sans doute de sa naissance, le 17 mars 1891, dans l'humble école de hameau de Courbantou, en Sologne où son père était instituteur. Il acquit une solide instruction primaire à l'école de ce dernier puis à l'E. P. S. d'Onzain et à l'École Normale de Blois. Il exerça un court moment comme instituteur puis fut délégué à l'E. P. S. d'Onzain. Il fit preuve au cours de la grande guerre, sa citation en fait foi, « *d'un courage et d'une endurance remarquables transportant de jour comme de nuit un grand nombre de blessés dans les conditions les plus difficiles* ». Après la tourmente il fut nommé à Clichy-sur-Seine puis, successivement, instituteur, adjoint et directeur d'école, il sert à Paris rue Pouchet, rue

Legendre, rue Lacordaire au milieu des populations ouvrières. Il met au service de ses élèves une culture singulièrement étendue, un sens pédagogique pénétrant et perspicace. Il crée et anime les œuvres post et péri-scolaires et son école devient vite un foyer accueillant et rayonnant.

Mais cet éducateur fut aussi un syndicaliste ardent, un militant actif du Syndicat des Instituteurs. La force de ses convictions et son amour de l'école le désignent pour être en 1936 et jusqu'en 1940 chef-adjoint du Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale Jean Zay. Paty savait la fécondité de notre tradition scolaire mais il voulut, avec l'équipe dont il faisait partie, pratiquer les retouches nécessaires et réaliser les perfectionnements souhaitables pour accorder l'école aux temps nouveaux.

La défaite de 1940 ne fit point de lui un résigné. Il répond à l'appel de Georges Lapiere et crée parmi les enseignants puis de façon plus large des comités clandestins. Il recueille et transmet les renseignements puis il organise l'action directe.

Mais le 2 mars 1943, l'instituteur René Paty, révoqué en 1941, était arrêté par la Gestapo. Il fut emmené rue des Saus-saies puis à Fresnes où il eut, entre autres compagnons de cellule, l'abbé Moreux, de l'Observatoire de Bourges. Il s'y montra courageux et serein. L'accord entre les détenus était excellent. Mais, en septembre, il partait pour Sarrebrück, en octobre pour Oranienburg puis Bad-Saarow à quelques dizaines de kilomètres de Berlin. Le régime du camp s'avéra particulièrement sévère, mais le moral de Paty demeura bon. Hélas, fin janvier 1945, alors que les détenus pleins d'espoir entendent les canons russes tonner vers Kustrin, le camp est évacué sur Oranienburg, puis, dans des conditions atroces, vers l'enfer de Bergen-Belsen. L'entassement, le manque d'hygiène et de nourriture y sont tels qu'il y meurt 1.200 personnes par jour. Et, le 10 avril 1945, cinq jours avant l'arrivée de l'armée britannique, René Paty, atteint du typhus, succombait.

Son corps repose quelque part en Allemagne mais son souvenir, son exemple vivent toujours en nous.



Jean RILLY

Instituteur à l'École primaire supérieure d'Onzain
1920-1944

Jean Rilly naquit à Blois le 24 juillet 1920 et il passa toute sa prime jeunesse en cette ville où il fut élève à l'École de l'avenue Victor-Hugo. Il fit ses études à l'École Primaire Supérieure d'Onzain. Esprit éveillé, il obtint le Brevet élémentaire en 1937 et entra à l'École Normale de Blois (promotion 1938-1941).

Le 1^{er} octobre 1941, il fut nommé à l'E. P. S. d'Onzain, chargé du Cours Préparatoire et faisant les fonctions de surveillant général. Aimé de ses élèves qu'il faisait parfaitement travailler, il jouissait de l'estime unanime de ses collègues. D'une vitalité exceptionnelle, très sportif, il engendrait toujours autour de lui la bonne humeur.

Jean Rilly aimait la liberté et supportait mal l'occupation étrangère. Appelé au Service du Travail Obligatoire en Allemagne en juin 1943, il quitta Onzain avec trois amis (Deleau, Coderch, Thomas). Tous quatre se dirigèrent vers les Pyrénées avec l'espoir de passer en Espagne et de gagner l'Afrique du Nord. Arrêté à Pau avec deux de ses amis, il fut emprisonné à Biarritz, à Bayonne puis à Bordeaux et Compiègne. Emmené en Allemagne le 12 décembre 1943, il mourut à 23 ans, le 12 février 1944, à Dora, victime des sinistres camps de la mort.

Promis à un bel avenir, Jean Rilly laissera le souvenir d'un charmant camarade, d'une débordante jeunesse. Onzain n'oubliera pas ce jeune instituteur qui y avait tant de sympathie et une plaque commémorative rappelle sa mémoire dans la classe où il enseigna.

